

**COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE
(CAPAS)
GENEVE**

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
et états financiers
au 31 décembre 2024**

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de
COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE (CAPAS)
Genève**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et affectés et annexe) du COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE (CAPAS) pour l'exercice 2024 arrêté au 31 décembre 2024. Le contrôle des comptes annuels de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément au SWISS GAAP RPC, notamment la RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Carouge, le 16 avril 2025

FIDUCIAIRE CHAVAZ SA

Lia Ferreira
Expert-réviser agréée
Réviser responsable

Anthony Huguenin
Expert-réviser agréé

Annexes : Comptes annuels 2024

Comptabilis

Fiduciaire de l'économie
sociale et solidaire

CAPAS
COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE
67 rue de la Servette, 1202 Genève

Bilan et compte de résultat
pour l'exercice comptable
du 1er janvier au 31 décembre 2024

Genève, le 28 mars 2025

Bilan**au 31 décembre 2024**

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

ACTIFS	<i>Notes</i>	2024	2023
Actifs circulants			
Liquidités		182 533	200 627
Comptes de régularisation actif	6	12 266	17 263
Total actifs circulants		194 799	217 890
Actifs immobilisés			
Cautions loyers		9 000	9 000
Total actifs immobilisés		9 000	9 000
TOTAL ACTIFS		203 799	226 890
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme			
Créanciers		–	14 090
Créanciers sociaux et fiscaux	7	2 308	8 115
Fonds à restituer	8	29 758	39 331
Comptes de régularisation passif	9	28 311	4 482
Total capitaux étrangers à court terme		60 377	66 018
Fonds affectés			
Fonds affecté Communication	10.1	28 673	28 673
Fonds affecté Développement de projets	10.2	42 662	42 662
Fonds affecté Organisation et pilotage	10.3	1 517	1 517
Fonds affecté Laverie	10.4	–	17 759
Fonds affecté d'urgences	10.5	25 000	25 000
Total fonds affectés		97 852	115 611
Fonds propres			
Fonds lié "Stratégie et Action"	11	35 000	35 000
Résultats reportés		10 262	9 973
Résultat de l'exercice - Bénéfice / (perte)		308	288
Total fonds propres		45 570	45 261
TOTAL PASSIFS		203 799	226 890

Compte de résultat**Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024**

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	<i>Notes</i>	2024	2023
Subventions			
Subvention Etat de Genève	<i>13</i>	20 000	40 000
Subvention Ville de Genève	<i>13</i>	25 000	20 000
Subventions autres communes	<i>13</i>	5 000	–
Total subventions		50 000	60 000
Autres produits			
Mandats de prestation	<i>12</i>	78 920	17 000
Cotisations		74 000	65 450
Dons reçus	<i>14</i>	180 000	180 000
Autres Produits		308	1 860
Total autres produits		333 228	264 310
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		383 228	324 310
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges d'activités et de projets			
Charges de personnel		173 397	97 101
Charges directes d'activités et de projets	<i>15</i>	106 029	66 903
Charges de locaux		11 230	7 898
Autres charges de fonctionnement		18 131	12 946
Total charges d'activités et de projets		308 787	184 848
Charges d'administration			
Charges de personnel		24 771	86 311
Charges de locaux		1 604	7 021
Autres charges de fonctionnement		2 212	11 575
Amortissements		–	1 219
Total charges d'administration		28 587	106 126
Charges de communication et recherche de fonds			
Charges de personnel		27 023	32 367
Charges directes d'activités		2 360	4 904
Charges de locaux		1 750	2 633
Autres charges de fonctionnement		2 413	4 349
Total charges de communication et recherche de fonds		33 546	44 253
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		370 921	335 227
Produits / (charges) hors période		–	–
RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS AFFECTES		12 307	-10 917
- Attribution aux fonds affectés	<i>10</i>	-200 000	-220 000
+ Utilisation/dissolution des fonds affectés	<i>10</i>	188 001	231 205
Mouvement net des fonds		-11 999	11 205
RESULTAT NET APRES VARIATIONS DES FONDS AFFECTES		308	288

**Tableau de financement
 au 31 décembre 2024**

 avec chiffres de l'année comparative
 en francs suisses

TABLEAU DE FINANCEMENT	2024	2023
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	308	288
Amortissement	–	1 219
Augmentation / (Utilisation) des fonds liés	–	–
Diminution / (Augmentation) créances à court terme	–	–
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	4 997	28 928
Augmentation / (Diminution) des capitaux étrangers à court terme	-29 470	38 128
Augmentation / (Diminution) comptes de régularisation passif	23 829	-3 728
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-336	64 835
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Diminution / (Augmentation) des immobilisations corporelles	–	6 434
Total flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	–	6 434
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation / (Utilisation) des fonds affectés	-17 758	-50 536
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	-17 758	-50 536
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	-18 094	20 733
Etat des liquidités au 1er janvier	200 627	179 894
Etat des liquidités au 31 décembre	182 533	200 627
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	-18 094	20 733

Tableau de variation des fonds
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2024
 avec chiffres de l'année comparative
 En francs suisses

2024	01.01	Attributions	Utilisations	Transfert interne	Restitution de fonds	31.12
Fonds affectés						
Communication	28 673		-			28 672.97
Développement de projets	42 662					42 662.10
Organisation et pilotage	1 517	150 000	-121 404		-28 596	1 517.00
Laverie	17 759	50 000	-66 597		-1 162	-
Urgences	25 000	-	-	-		25 000.00
Total fonds affectés	115 611	200 000	-188 001	-	-29 758	97 852.07

Fonds propres						
Fonds liés "Stratégie et Action"	35 000	-	-	-		35 000.00
Résultat reporté	9 973	-	-	288		10 262
Résultat de l'exercice	288	308	-	-288		308
Total fonds propres	45 261	308	-	-	-	45 570

2023	01.01	Attributions	Utilisations	Transfert interne	Restitution de fonds	31.12
Fonds affectés						
Communication	28 673		-			28 673
Développement de projets	42 662					42 662
Organisation et pilotage	60 874	170 000	-190 026		-39 331	1 517
Laverie	8 581	50 000	-40 822			17 759
Urgences	25 000					25 000
Urgence Covid Loterie Romande	357		-357			0
Total fonds affectés	166 147	220 000	-231 205	-	-39 331	115 611

Fonds propres						
Fonds liés "Stratégie et Action"	35 000					35 000
Résultat reporté	9 375			598		9 973
Résultat de l'exercice	598	288		-598		288
Total fonds propres	44 973	288	-	-	-	45 261

Annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

1. Description de l'entité

Le "Collectif d'Associations Pour L'Action Sociale (CAPAS)" est, en la forme d'une association, un collectif constitué de différentes organisations privées à but non lucratif (associations et fondations privées), et est régit par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse et par ses statuts datés du 27 août 2020.

Son siège est situé dans le canton de Genève.

Elle a pour but, tout en respectant l'autonomie des organisations privées de ses membres, de :

- Développer la coopération entre les membres du Collectif.
- Partager les compétences de ses membres.
- Défendre et promouvoir un espace pour la créativité du secteur associatif.
- Assurer la promotion de l'expertise associative.

- Créer et promouvoir des pratiques complémentaires et/ou alternatives à celles pratiquées par les services publics.
- Promouvoir la vie associative.
- Animer un dialogue interactif entre les différentes sphères de la cité.

- Faire connaître les missions et les buts des associations membres, dans leur diversité, au grand public et aux autorités.
- Promouvoir le mouvement associatif auprès du politique.
- Défendre la qualité du partenariat entre associations et autorités publiques.

2. Organisation

L'Assemblée Générale est l'organe souverain de l'association.

Elle élit le comité, constitué de 7 à 9 membres et désigne l'organe de révision des comptes. Les membres du Comité s'engagent pour 2 ans, renouvelable trois fois.

Le comité assure la direction exécutive, il engage les co-responsables.

Le comité s'organise de manière autonome et désigne un/e trésorier/ère.

	2024	2023
Trésorier/ère :	Mme Laura Magdalena (CRG) *	Mme Laura Magdalena (CRG) *
Membres :	M. Ollivier Gross (022 Familles) * Mme Daria Clay (Au Cœur des Grottes) Mme Caroline Eichenberger (Camarada) Mme Sylvie Fischer (F-Information) M. Christian Wilhelm (Carrefour AddictionS) Mme Maria Casares (Pluriels)	M. Ollivier Gross (022 Familles) * M. Camille Kunz (Caritas Genève) * Mme Daria Clay (Au Cœur des Grottes) Mme Caroline Eichenberger (Camarada) Mme Sylvie Fischer (F-Information) M. Christian Wilhelm (Carrefour AddictionS) Mme Maria Casares (Pluriels)
Co-responsables:	Mme Julia Schaad * Mme Fabienne Vermeulen *	Mme Julia Schaad (dès 2.2022) * Mme Fabienne Vermeulen (dès 11.2022) *

Le Comité désigne les détentrices des signatures, qui sont collectives à deux. Le signe * indique les personnes ayant la signature.

3. Statut fiscal

L'Association est au bénéfice d'une exonération fiscale pour une durée indéterminée.

4. Organe de révision

L'Organe de révision est la Fiduciaire Chavaz SA, Carouge, dont le mandat a commencé en 2024.

Les honoraires provisionnés pour l'exercice 2024 se montent à CHF 3'800 (2023, frais effectifs : CHF 3'783.50).

Annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

5. Principes comptables

5a Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de CAPAS ont été établis conformément aux dispositions applicables du Code des obligations, aux normes Swiss Gaap RPC et aux exigences de l'Etat et de la Ville de Genève pour les entités subventionnées.

5b Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

5c Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de bouclage.

5d Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, puis amorties selon leur durée de vie. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Le mobilier et matériel de bureau sont amortis sur 4 ans

Le seuil d'activation est fixé à CHF 3'000.-.

5e Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

5f Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du bouclage.

5g Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

5h Dons, cotisations et subventions

Les dons, cotisations et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

5i Fonds affectés

Les fonds affectés sont des produits reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

Annexe aux états financiers**Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

6. Comptes de régularisation actif	2024	2023
Produits à recevoir	2 869	8 846
Charges payées d'avance	9 397	8 417
Total comptes de régularisation actif	12 266	17 263
7. Créanciers sociaux et fiscaux	2024	2023
Caisse AVS	1 797	1 220
Caisse LPP	–	–
Autres assurances sociales	511	6 895
Total créanciers sociaux et fiscaux	2 308	8 115
8. Fonds à restituer	2024	2023
Fonds d'une fondation privée à restituer (projet LAVERIE)	697	–
Fonds DCS à restituer (projet LAVERIE)	465	–
Fonds privés à restituer (Organisation et Pilotage)	28 596	–
Total fonds à restituer	29 758	–
9. Comptes de régularisation passif	2024	2023
Produits constatés d'avance	6 000	–
Charges à payer	22 311	4 482
Total comptes de régularisation passif	28 311	4 482
10. Fonds affectés		

Un tableau séparé détaillant les mouvements des fonds affectés est joint aux Etats Financiers.

10.1 Fonds affecté : Communication

Le Fonds, alimenté par des dons privés, a pour but de financer le développement de plans de communication et la recherche de fonds pour les associations membre du CAPAS, ainsi que pour la coordination et le pilotage de projets de communication.

10.2 Fonds affecté : Développement de projets

Sur décision de l'Assemblée générale du CAPAS du 24 mai 2018, un fonds de CHF 20'000.- a été affecté au développement des activités du CAPAS (base de données informationnelles, catalogue de compétences, conférences thématiques, recherches, développement de projets collectifs, organisation d'Assises thématiques, et autres). Ce fonds est ensuite alimenté ou utilisé sur décision de financeurs externes.

10.3 Fonds affecté : Organisation et pilotage

Le Fonds, alimenté par des subventions de collectivités publiques ou des dons privés, est affecté au soutien financier de l'organisation et le déploiement du pilotage du CAPAS.

Annexe aux états financiers**Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

10.4 Fonds affecté : Laverie

Le fonds, alimenté par une subvention du Canton de Genève (Département de la cohésion sociale), a pour but de financer le projet "laverie" géré par les associations suivantes : le Bateau Genève, le Caré, le Passage (Armée du Salut), avec le soutien des salons lavoirs Lavorent SA et du Département de la cohésion sociale, et de dons privés.

10.5 Fonds affecté : Urgences

Le Fonds, alimenté par des dons privés, a pour but est d'apporter un soutien financier dans le cadre de situations d'urgences spécifiques et aux conditions suivantes : imprévisibles, ponctuelles, de terrain, destiné à financer une mesure répondant aux besoins d'un public précis, de façon subsidiaire au soutien qui peut être attendu de l'état et octroyé à un projet porté par une ou plusieurs associations.

11. Fonds liés**Fonds lié : "Stratégie et Action"**

Ce fonds est alimenté par des revenus ou par une allocation de dons sans affectation particulière réalisée par le Comité. Il est destiné à soutenir la stratégie et le déploiement de l'action du CAPAS.

12. Mandats de prestations	2024	2023
Canton GE - Département Cohésion Sociale "BIS"	38 920	17 000
Canton GE - Département Cohésion Sociale "Monitoring"	40 000	-
Total mandats de prestations	78 920	17 000

13. Subventions reçues	2024	2023
Canton de Genève - Département Cohésion Sociale, "Laverie"	20 000	20 000
Canton de Genève - Département Cohésion Sociale	-	20 000
Ville de Genève - Département Cohésion Sociale et Solidarité	25 000	20 000
Autres Communes	5 000	-
Total subventions reçues	50 000	60 000

14. Dons reçus	2024	2023
Fondations, dons affectés	180 000	180 000
Total dons reçus	180 000	180 000

15. Charges directes d'activités et de projets	2024	2023
Services membres	4 245	3 894
BiS	35 720	17 069
Projet Laverie	64 597	40 822
Autres activités et projets	1 467	5 118
Total charges directes d'activités et de projets	106 029	66 903

16. Rémunération des membres dirigeants

Les membres du comité du Capas ne reçoivent pas d'indemnités ou de salaires pour leur engagement.

COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE



Annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

17. Autres informations	2024	2023
Nombre d'employés au 31.12, en EPT	1.7	1.7
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	9 000	9 000
Dettes envers les institutions de prévoyance		
Cotisations courantes	Néant	Néant
Cotisations non courantes	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing et de bail	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou grevé d'une réserve de propriété	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Evénement significatif postérieur à la date de clôture	Néant	Néant